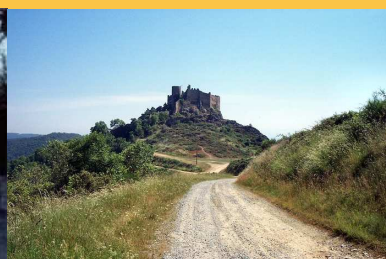
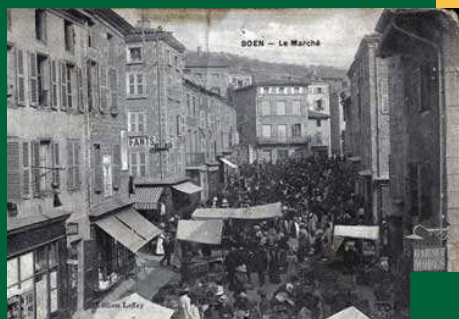


Avril 2009

Communauté de Communes  
du Pays d'Astrée

# Étude Prospective

## Bilan diagnostic et projet de territoire



Groupe de travail : Solidarité, mobilité, accessibilité

Urbanisme  
Habitat  
Environnement  
Aménagement  
Tourisme  
Économie



13, rue Marcel Aymé  
BP 348  
39105 DOLE cedex  
Tel. 03 84 82 33 93  
Fax. 03 84 72 31 59  
[contact.aceif@wanadoo.fr](mailto:contact.aceif@wanadoo.fr)

---

## I – POINTS DE RAPPEL

---

### **Des réponses apportées aux publics spécifiques :**

#### **→ Les personnes âgées :**

##### **Rappel :**

- Les plus de 60 ans en 2005 représentent 26 %
- Doublement des plus de 75 ans d'ici 2030
- Un dispositif d'accueil et d'hébergement (4 structures d'accueil, 250 places)
- Un relais CLIC (centre local d'information et de coordination), des services
- Des actions d'adaptation des logements

##### ***Les besoins***

- Mieux faire connaître le CLIC et ses services
- Déplacement de l'hôpital local
- Développement de l'habitat adapté
- Accessibilité et mobilité
- Développement des emplois des services
- Maintien à domicile

#### **→ Les publics défavorisés**

- Permanences sociales (1 ménage sur 6 suivi par les services sociaux)
- Maison de services (350-400 personnes suivies, 120 RMIstes...)
- Outils d'insertion

##### ***Les besoins***

- Maintenir les dispositifs d'insertion : CILDEA-CLE, PLIE...
- Développer l'économie sociale et solidaire
- Traiter les problèmes de mobilité
- Traiter l'habitat indigne

#### **→ Les publics handicapés**

##### ***Les besoins***

- Accessibilité des équipements et des services
- Mobilité
- Prise en charge des publics dans le cadre scolaire, de l'emploi...

### **Une présence et une qualité des services publics et santé**

- BOEN, un pôle où les services publics et aux publics sont encore bien présents.
- Une offre de services présente, mais un manque de spécialistes et de services de maintien à domicile (soins infirmiers, aides-soignantes...)

### **Un système de transport, bien présent**

- un réseau de bus qui quadrille le territoire, mais des besoins d'amélioration des plages horaires
- une ligne ferroviaire qui permet l'accès quotidien à Montbrison et St Etienne, mais des besoins d'élargissement des créneaux horaires et d'amélioration des correspondances
- des besoins locaux pour des publics isolés, peu mobiles
- des besoins de développer des systèmes alternatifs à la voiture (covoiturage, pistes cyclables, liaison douces, pédibus...)
- des besoins d'amélioration (stationnement proche de la gare...)

---

## **II – LES 5 ENJEUX DU PROJET DE TERRITOIRE**

---

- ❖ Renforcer l'attractivité du Pays d'Astrée, le rendre plus attractif
- ❖ Mobiliser et valoriser les ressources locales
- ❖ Assurer un développement harmonieux, équilibré et durable
- ❖ Garantir une qualité de services
- ❖ Assurer une solidarité entre les habitants et les communes

---

## **III – PLAN DE TRAVAIL**

---

### **Thématiques à aborder :**

- Le vieillissement
- La prise en charge des publics en difficulté
- La mobilité

### **3.1 Accompagner le phénomène de vieillissement de la population**

#### **Enjeu : Garantir une qualité de services**

##### ***a/ Développer les réponses en matière d'accueil***

##### Objectifs :

- Conforter l'offre d'accueil en hébergement
- Développer l'offre de logements adaptés
- Maintenir les personnes âgées à domicile

### Pistes d'actions

- Définir les conditions pour délocaliser l'hôpital local  
Conditions à prendre en compte :
  - foncier acquis : problème de la reprise de l'immeuble existant
  - définition du programme
  - conditions de réalisation, mission AMO (assistance à maîtrise d'ouvrage)
  - montage financier de l'opération
  - partenariat à construire
  - devenir du site actuel
- Définir les complémentarités avec l'offre d'hébergement temporaire proche
- Inciter les propriétaires à adapter leurs logements
  - cadre parc privé : suite OPAH (opération programmée d'amélioration de l'habitat), assurer un accompagnement pour permettre aux propriétaires de faire des travaux d'adaptation et des travaux en faveur des économies d'énergie
  - cadre parc social : inciter les bailleurs à adapter leur logement
    - aides existantes
    - rôle CCPA ?
- Produire dans l'offre nouvelle de logements, des logements adaptés pour personnes âgées et/ou à mobilité réduite
  - Prévoir dans la production de logements locatifs sociaux 15 à 20 % de logements adaptés
  - Rôle CCPA ?
  - Cadre PLH programme local de l'habitat

### ***b/ Conforter et faire connaître l'offre de services***

#### Objectifs :

- Assurer la présence de l'ensemble des services
- Mettre en relation personnes âgées et/ou handicapées, familles et services
- Compléter l'offre de services (ex : portage des repas...)
- Garantir l'offre de santé

#### Piste d'actions

- Assurer un relais « services personnes âgées et handicapées » en appui avec l'hôpital local, CLIC, services existants ADMR, AIMV
- Construire un document d'information
- Assurer l'accompagnement personnalisé > quels besoins complémentaires ?
- Donner suite à l'expérimentation de système repas à domicile
  - > A voir : calage avec l'hôpital local

### ***c/ Développer les liens intergénérationnels***

#### Objectifs :

- Utiliser les personnes âgées comme ressources du territoire

#### Piste d'actions

- Mobiliser les personnes âgées volontaires en les incitant à mettre leurs compétences au service des personnes, des associations, des centres de loisirs

- Structurer le réseau de compétences (ex : cadre associations...)
- Soutenir les projets qui créent du lien intergénérationnel

### **Enjeu : Mobiliser les ressources locales**

#### Objectifs :

- Développer l'emploi de services
- Professionnaliser les métiers d'aides aux personnes âgées et/ou handicapées

#### Piste d'actions

- Définir les conditions de développement d'une offre de formation sur les métiers d'accompagnement des personnes âgées du type aide-soignante, auxiliaire de vie (à voir cadre lycée ou autres structures)
- Définir les besoins d'emplois de services aux personnes âgées (cadre GPEC, gestion prévisionnelle de l'emploi et des compétences, mise en place par la Maison des services)
- Organiser l'offre de formation (ex : accompagnement Alzheimer, aide-soignante, infirmière, coordinatrice, aide à domicile, auxiliaires de vie...)
  - > Mesure des dispositifs existants
  - > Niveau de besoin
  - > Recours aux dispositifs locaux ou relais à prévoir localement

### **Enjeu : Assurer une plus grande solidarité**

#### Objectifs :

- Renforcer l'accessibilité aux services
- Développer l'accès à l'offre sportive et de loisirs
- Apporter des réponses en matière de mobilité (voir point sur le sujet)

#### Piste d'actions

- S'assurer de la réalisation des travaux d'accessibilité aux services publics, action relais au dispositif du Conseil Général
- Faire un état des lieux des besoins d'adaptation d'équipements sportifs pour assurer une meilleure accessibilité des personnes âgées et/ou handicapées aux pratiques
- Réaliser les investissements nécessaires en termes d'accessibilité, s'ils sont accompagnés d'aménagements et équipements pour la pratique d'activités pour ces publics...

## 3.2 Répondre aux besoins des publics en difficulté

(logement, emploi, social, accessibilité)

### ***a/ Accompagner les publics rencontrant des difficultés en matière d'insertion professionnelle et d'emploi***

#### Objectifs :

- Maintenir le dispositif d'accueil et de prise en compte des publics
- Pérenniser les outils d'insertion
- Développer l'économie sociale et solidaire (en lien avec les actions sur l'économie et l'emploi)

#### Pistes d'actions

- Conforter le partenariat en faveur des demandeurs d'emploi mis en place avec la Maison des Services
  - accueil des demandeurs d'emploi : CLE, CILDEA
  - parcours personnalisés d'insertion : PLIE
    - > A voir : conditions de pérennisation
- Soutenir les outils d'insertion
  - 3 structures existent :
    - les Jardins de l'Astrée
    - l'équipement environnement
    - les chantiers éducatifs
      - > A voir : problèmes rencontrés, actions à prévoir
- Organiser les conditions de développement du secteur de l'économie sociale et solidaire
  - Évaluer le potentiel d'emplois d'insertion au regard des besoins non satisfaits (ex : produits touristiques solidaires, récupération de matériel, filière bois, bois énergie, recyclage, ressourcerie, épicerie sociale...)
  - Mesurer le potentiel de personnes intéressées
  - Soutenir la réalisation d'études économiques et financières
  - Répondre aux besoins de formation
    - > A voir : Niveau avancement/cadre Maison des Services
    - Conditions pour avancer (effets levier)

## ***b/ Assurer l'accompagnement et le suivi social des publics en difficulté***

### Objectifs :

- Prendre en compte et accompagner le public en difficulté

### Pistes d'actions

- Faire un état des problématiques sociales
- Définir les conditions de création « éventuelle » d'un centre intercommunal d'action sociale

### **Attributions d'un C.I.A.S**

#### **Générale**

- Animation d'une action générale de prévention et de développement social
- Animer un partenariat avec les institutions publiques (CAF, Conseil Général, MSA, associations)
- Mise en œuvre d'activités et d'animations spécifiques

#### **Obligatoire**

- Procède aux domiciliations des SDF
- Instruit les demandes d'aide sociale légales (aide médicale de l'État, RMI, CMU)
- Lutte contre les exclusions

#### **Facultative**

- Analyse des besoins sociaux
- Gestion de services
- Gestion de compétences déléguées (ex : Conseil Général)

Possibilité de transférer une ou plusieurs compétences à un C.A.S.

- Développer les emplois dans le champ social et organiser les réponses en matière de formation

→ Rôle CCPA ?

### ***c/ Traiter les situations d'habitat indigne***

#### Rappel :

- Environ 4 ou 500 logements référencés comme étant potentiellement indignes
- Existence de logements insalubres sur le centre de Boën

#### Objectifs :

- Traiter les situations d'habitat indigne
- Assurer le relogement des personnes et l'amélioration des logements

#### Pistes d'actions : **Mettre en place un espace partenarial de repérage et de traitement des situations d'habitat indigne**

- Faire un recensement des situations repérées auprès de l'ensemble des services sociaux
- Analyse de la situation et des problématiques à prendre en compte
- Définition de la procédure à engager
  - diagnostic technique du bâti
  - conditions de traitement
- Organisation des outils d'intervention tant sur le bâti (péril, insalubrité, RDS, habitat à amiante) qu'en matière sociale (relogement, accompagnement...)
  - > A voir : Suite OPAH, cadre PLH
  - Qui assure des missions dans ce sens ?
  - Quels dispositifs ? locaux ou départementaux
  - Rôle CCPA ?

### ***d/ Répondre aux besoins des publics handicapés***

#### Objectifs :

- Garantir l'accessibilité aux lieux publics
- Accompagner le public dans les démarches d'accès à l'emploi, aux services, à la vie scolaire

#### Pistes d'actions :

- Poursuivre les actions en faveur de l'accessibilité des équipements publics (diagnostic accessibilité, réalisation de travaux)
- Mesure des besoins d'accompagnement et de prise en compte des publics, ou les dispositifs existants et actions à mener

→ Rôle CCPA ?

### 3.3 Répondre aux besoins de mobilité

#### ***Mettre en place un plan mobilité***

##### Objectifs :

- Lever les freins aux problèmes de mobilité et notamment des publics âgés et des publics en difficulté
- Assurer l'accès aux services à l'ensemble des habitants
- Améliorer l'offre existante interne et vers l'extérieur
- Développer les systèmes alternatifs de déplacement
- Garantir une qualité de services de transport

##### Pistes d'actions :

- Mettre à plat les dispositifs existants et les besoins mal couverts
- Mettre en œuvre une plateforme mobilité
  - recensement de l'offre existante
  - gestion de l'information
  - gestion des réservations (vente de titres de transport)
  - organisation et gestion de systèmes alternatifs (ex : taxi à la demande, covoiturage...)
  - gestion de chèques transport...
- Adaptation des systèmes de transport existants
  - renforcement des fréquences des bus et notamment en heures creuses en direction de Feurs
    - > A voir : les améliorations possibles
  - renforcement des fréquences des trains et amélioration des correspondances
    - > A voir : les améliorations possibles
- Mesure du besoin de systèmes complémentaires
  - système scolaire à poursuivre (bus pour gymnase, piscine de Feurs)
  - création d'un système de taxi à la demande
  - système en faveur des publics en insertion (cyclo, transports adaptés...) personnes âgées, solaires en lien avec des actions spécifiques
  - pédibus
  - réseau véloroute
- Mesure du besoin d'équipement
  - Création d'une véloroute
  - Lieu d'accueil pour le covoiturage
  - Espace de stationnement vers la gare
  - Acquisition de minibus...
    - actions à prévoir
- Mesure de la mise en place d'une politique tarifaire/mobilité
  - Chèque mobilité (personnes à faibles ressources)
  - Dépenses transport cadre projet pédagogique en lien avec le territoire
    - Rôle CCPA ?